

Après que les formes ont été longuement débattues et ont paru le plus nécessaires, tout à coup leur vanité se dévoile, ici éclate le plus choquant des vices de l'ancien régime, la différence des jugements selon que vous serez puissant ou misérable. Le consentement de la paroisse est nécessaire au Seigneur. Voyer pour changer la limite d'un chemin. Voilà la règle assurément et ne pensez pas qu'on s'en départira pour le premier venu. Mais soyez magistrat de cour souveraine, noble et riche surtout, offrez bonne et valable garantie à votre suzerain qu'il ne sera pas inquiété par les résistances du droit méconnu et les principes fléchiront vous obtiendrez ce que les habitants vous auront refusé. Les dernières lignes d'ANTHEAUME sont étonnantes à ce point de vue. Si aucun se trouve assez osé vous aurez les moyens de l'en faire repentir : Quels moyens ? Voilà qui jette un jour singulier sur le servage moral des campagnes. Sans doute fermiers, débiteurs obligés etc..

Remarquons que le Chemin de St.PRIX au Château de la chasse est l'un de ceux dont la propriété réclamée par les communes, lui fut refusée par un jugement récent.

Du reste si un doute subsistait sur l'existence de ces chemins, il suffisait de prendre le plan d'intendance de 1785 pour la constater, soulignée par une évaluation en surface, des bâtiments labours, chemins etc.. Des plans semblables ont été faits pour beaucoup de communes de la région à cette époque, nous avons celui de Domont, celui de St.LEU a été publié par André MAILLARD dans son ouvrage "St.LEU-la-FORET à travers les siècles", celui de VILLIERS-le-BUL est annexé à l'histoire de VILLIERS-le-BUL pendant la Révolution de L.BERTAUTS COUTURE. Le répertoire des documents des archives indique ceux de BOUFFEMONT, St.PRIX et MONTLIGNON avec beaucoup d'autres.

Sous la révolution, nul n'a le droit de propriété ou de voirie sur les chemins publics, mais encore fallait-il définir les chemins publics.

Les propriétés des CONDE ainsi que des La Massays successeur à Domont des GAILLARBOIS furent vendues avec les biens des Prieurés.

Nous n'avons pas l'histoire de ces ventes, quelquefois assez difficiles. Auguste REY dans un ouvrage sur le "Naturaliste BOSC" un girondin herborisant, nous a donné quelques mots sur la vente du Prieuré de Ste RADEGONDE. C'est en 1792 que BOSC l'acheta pour le compte de son ami Henri BANCAL pour 8.150 livres, c'est de cette façon que celui-ci céda plus tard à BOSC en 1801 pour y inhumér une fillette, les deux perches de terrain qui constituent le petit cimetière de Ste RADEGONDE.

Sur le premier empire Louis BONAPARTE achète les châteaux de St.LEU en 1804 avec les forêts qui y étaient attenantes.

On sait que Louis BONAPARTE vécut presque séparé de sa femme Hortense de BEAUHARNAIS et que Napoléon ordonna en 1811 que St.LEU fut remise à celle-ci.

Hortense avait le titre de protectrice des maisons de la Légion d'honneur et s'occupait beaucoup d'ECOUEN. C'est pour que Mme CAMPAN puisse se rendre à St.LEU avec les meilleures élèves et qu'elle même puisse aller à ECOUEN qu'elle fit aménager la Route des Fonds. Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. BONNEVILLE de MARSANGY. (Mme CAMPAN à ECOUEN page 156).

...../...